

Faculté de philosophie et lettres



HIST2540 Histoire économique et sociale de l'ère industrielle

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Michel Dumoulin

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable, en lien avec les cours d'économie politique, de sociologie et de méthodes quantitatives en histoire, de manier les différents concepts de l'histoire économique et sociale, d'analyser les moments clés de l'évolution économique et sociale et ses mouvements à court comme à moyen et long terme, d'en identifier les crises, leur nature et leurs facteurs, d'en caractériser les acteurs et les contextes.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours, attentif aux spécificités chronologiques et géographiques, de même qu'aux sources et méthodes, présente les différents concepts de l'histoire économique et sociale en étant particulièrement attentif à l'évolution, aux tendances et aux débats les plus récents de l'historiographie. Il analyse à la fois les structures de la vie économique et sociale pour la période concernée et les dynamiques qui la parcourent et la font évoluer en étant attentif à la fois aux permanences et aux discontinuités.

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours magistral est dispensé dans le cadre de la Chaire Jean Monnet d'Histoire de l'Europe contemporaine. Il parcourt l'ère industrielle en insistant sur la mise en pratique des principes d'économie politique enseignés en candidature, d'une part; sur les liens entre économie-société-culture et technologie, d'autre part. Axé sur les révolutions industrielles européennes, il ménage une place aux autres régions du monde en tant qu'elles ont été intégrées à un système mondial d'échanges dominé par le capitalisme dont on connaît l'essence européenne.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen individuel suivant modalités à déterminer par le titulaire.

Support : Notes manuscrites des étudiants, références bibliographiques, éventuellement portefeuille de lecture ou syllabus.

Encadrement : par le titulaire.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

HIST21 Première licence en histoire (3 crédits)

HIST22 Deuxième licence en histoire (3 crédits)